



Communiqué de presse – 5 juin 2013

## **Les Offices de Tourisme s'engagent en faveur du Chèque-Vacances**

**Offices de Tourisme de France<sup>®</sup>-Fédération Nationale et l'Agence Nationale pour les Chèques-Vacances (ANCV) se rapprochent pour promouvoir les Chèques-Vacances auprès des professionnels du tourisme. Un rapprochement officialisé ce jour par la signature d'une convention de partenariat entre Jean Burtin, président d'Offices de Tourisme de France<sup>®</sup>, et Philippe Laval, directeur général de l'ANCV, à l'Hôtel de Ville de Saint-Germain-en-Laye (Yvelines).**

### **Un objectif commun : contribuer au développement de l'activité économique touristique dans les régions françaises**

Ce partenariat vise à élargir le réseau des professionnels du tourisme et des loisirs acceptant le Chèque-Vacances comme mode de règlement. Il prévoit un soutien des adhérents d'Offices de Tourisme de France<sup>®</sup> (Offices de tourisme, Syndicats d'initiatives et Relais Territoriaux (départementaux et régionaux) en faveur du développement du Chèque-Vacances auprès des professionnels du tourisme actifs dans les régions françaises.

*« C'est un partenariat naturel pour Offices de Tourisme de France<sup>®</sup>, et l'ANCV qui partagent les mêmes valeurs d'engagement et de solidarité en faveur du développement des destinations touristiques françaises », soulignent conjointement les deux signataires.*

### **Le Chèque-Vacances, un moteur économique pour les territoires**

Les Chèques-Vacances jouent un rôle essentiel dans le développement économique des territoires. Leur utilisation ont des effets sur le maintien de l'emploi dans le secteur touristique (saisonnier et permanent) et permettent de prolonger la saison des opérateurs touristiques. Les Chèques-Vacances renforcent également l'attractivité des destinations touristiques car ils touchent aujourd'hui plus de 3,8 millions de bénéficiaires, plus de 9 millions de personnes avec leur famille.

Aujourd'hui, le Chèque-Vacances qui pèse près de 1,4 milliard d'euros, irrigue un réseau de 170 000 professionnels du tourisme et des loisirs. Sachant que les bénéficiaires de Chèques-Vacances dépensent plus que le montant de leur chéquier, ils contribuent à de fortes retombées économiques dans le secteur touristique. Une manne qui profite aux collectivités locales, dont l'activité touristique constitue bien souvent l'une des ressources principales. Le déploiement progressif du Chèque-Vacances, l'un des objectifs stratégiques

de l'Agence pour les quatre prochaines années, est ainsi un facteur de dynamisme pour l'économie locale.

### **A propos d'Offices de Tourisme de France®-Fédération Nationale**

Président : M. Jean BURTIN

Offices de Tourisme de France® - Fédération Nationale des Offices de Tourisme et Syndicats d'Initiative, assure la représentativité de ses 2 500 adhérents auprès de toutes les instances du tourisme : pouvoirs publics, collectivités, partenaires institutionnels et privés... La structuration de son réseau, présent à tous les niveaux, local, départemental, régional, permet une forte réactivité et une évolution permanente des missions.

Avec plus de 2 800 portes d'entrées en France métropolitaine et DOM, gérées par près de 12 000 salariés permanents et près de 70 000 administrateurs bénévoles, les Offices de Tourisme et Syndicats d'Initiative accueillent, conseillent chaque année plus de 60 millions de visiteurs français et étrangers.

Son site internet, [www.tourisme.fr](http://www.tourisme.fr), est l'un des premiers vecteurs de communication du tourisme en France (+ de 2 millions de visiteurs par an).

### **A propos de l'Agence Nationale pour les Chèques-Vacances**

Créée en mars 1982, l'ANCV est un établissement public qui a pour mission de favoriser l'accès aux vacances pour tous. Depuis plus de 30 ans, l'Agence s'appuie sur deux piliers : le Chèque-Vacances destiné aux salariés du secteur public et privé (9 millions de bénéficiaires avec leurs familles) et une action sociale autour des vacances au profit des publics fragiles. La gestion du Chèque-Vacances permet de financer des aides au départ en vacances, l'intégralité des excédents de gestion étant reversée à l'action sociale. Grâce à ce modèle solidaire unique, l'Agence attribue des aides à la personne à près de 212 000 bénéficiaires (prévision) à travers ses 3 500 partenaires (associations, collectivités territoriales, organismes sociaux). L'Agence contribue également au financement du patrimoine du tourisme social (villages de vacances) par des aides à l'investissement et des apports en capital.

L'Agence est aujourd'hui engagée dans un Contrat d'objectifs et de performance avec l'Etat (2013-2016), avec pour axes majeurs la poursuite de la croissance du Chèque-Vacances dans toutes les entreprises, la préparation de la dématérialisation du Chèque-Vacances et le lancement d'un nouveau dispositif d'aide au départ en vacances pour les jeunes de 18 à 25 ans.

Plus d'informations : [www.ancv.com](http://www.ancv.com)

### **Contacts presse :**

**ANCV** - Joëlle Muzeau T. 01 34 29 53 53 / [jmuzeau@ancv.fr](mailto:jmuzeau@ancv.fr)

**Bureau de presse** : Marine Magder - [marine.magder@meanings.fr](mailto:marine.magder@meanings.fr) - Tel : 01 45 49 29 79

### **Offices de Tourisme de France®-Fédération Nationale**

Danielle BONNET : [danielle.bonnet@offices-de-tourisme-de-france.org](mailto:danielle.bonnet@offices-de-tourisme-de-france.org)

Yannick BERTOLUCCI : [yannick.bertolucci@offices-de-tourisme-de-france.org](mailto:yannick.bertolucci@offices-de-tourisme-de-france.org) –

Tel : 01 44 11 10 32